

SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR (IGH)

Garantir la sécurité des personnes et des biens

1 JOUR, 7 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA
CONSTRUCTION

CODE : RC02

Objectifs de la formation

Identifier les dispositions réglementaires à respecter pour assurer la sécurité en cas d'incendie dans les immeubles à grande hauteur (IGH) et à très grande hauteur (ITGH)

Préconiser les meilleures dispositions constructives pour la sécurité des occupants

Disposer d'une méthodologie efficace pour élaborer le dossier de sécurité pour la commission compétente

Animée par

- CHAUVIN Jimmy
Directeur Maîtrise d'Ouvrage,
IMMOVALOR, EMERGENCE CONSEIL

Public concernés

- Ingénieur ; Architecte ; Économiste ; Responsable maintenance et exploitation ; Promoteur immobilier ; Bailleur social ; Asset Manager ; Property Manager ; Gestionnaire de patrimoine immobilier ; Juriste, avocat ; Assistant à maîtrise d'ouvrage

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT

Identifier les spécificités des Immeubles de Grande Hauteur (IGH) : les 7 sept grands principes de sécurité à retenir

Comprendre la mécanique de l'incendie

- Études de cas : analyse d'incendies types dans les IGH
- Écllosion et développement du feu
- Déterminer les modes de propagation du feu dans le bâtiment

- Distinguer résistance au feu et réaction au feu
-

Analyser la réglementation incendie spécifique dans les IGH

- Hiérarchiser les textes réglementaires et législatifs, dont les futurs décrets liés à la loi ELAN
 - Connaître les normes applicables
 - Focus sur les règles de la certification APSAD
 - Différencier la réglementation applicable selon la date de construction de l'immeuble
 - Comprendre l'arrêté du 30/12/2011
 - Illustrations sur les immeubles d'habitation : 4ème famille / Immeuble de Moyenne Hauteur (IMH)
-

Quels dispositifs constructifs privilégier pour assurer la sécurité dans les IGH

- Assimiler les principes généraux de sécurité dans les IGH
 - Revoir le classement des IGH par activité suite à la loi ELAN
 - Connaître les règles d'implantation
 - Choisir les bons matériaux de construction
 - Organiser efficacement les dégagements : nombre d'escaliers, répartition...
 - Comprendre les principes de désenfumage : Sas, escalier, circulation horizontale commune (CHC)...
 - ILLUSTRATION sur le désenfumage dans les IGH
 - Gérer les risques particuliers : gaz médicaux, ouverture 24h/24h, risques liés au terrorisme...
 - Mettre à disposition les moyens de secours : Commission de Sécurité, Système de Sécurité Incendie...
-

Bien identifier les obligations incombant à l'exploitant

- Objectifs de prévention et de protection
 - Quelles sont les obligations de l'exploitant et les contrôles effectués par l'administration : les commissions de sécurité
 - Comprendre l'élaboration de la notice de sécurité : dossier initial, dossier avant travaux, dossier pour manifestation exceptionnelle
 - Qui est le mandataire sécurité
 - Limiter et contrôler le potentiel calorifique
 - Gérer l'évacuation des occupants de l'IGH
-

Dates

Classe virtuelle

04/09/2023

15/12/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis

clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.